

Abonnements mobiles

Tarifs en détails et conditions

Tarifs hors forfait

Appeler / SMS & MMS

Illimité

Internet mobile

Si tu consommes tout ton volume de surf, tu continues à surfer au prix de 0,001 €/MB jusqu'à une limite fixée à 50 € TTC. Tu recevras un SMS pour te notifier à 80% de ton volume de surf prévu dans ton abonnement et à ton premier usage hors forfait.

A l'étranger

Dans l'Union européenne, tu utilises désormais les volumes nationaux inclus dans ton plan tarifaire. Pour communiquer vers ou depuis d'autres pays étrangers, [consulte nos tarifs et options internationales](#).

Conditions de l'offre hey! mobile M

hey! mobile M

hey! mobile M est un abonnement GSM de 9 € par mois (TVAC) avec :

- appels illimités en Belgique vers tous les réseaux belges et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union Européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, y compris vers les numéros 078 et à l'exception des numéros spéciaux;
- SMS/MMS illimités en Belgique vers tous les réseaux belges, et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union Européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, à l'exception des numéros spéciaux;
- 25 GB pour surfer avec ton GSM en Belgique et en roaming dans un pays membre de l'Union Européenne;

Usage/consommation hors abonnement

Si tu dépasses le volume d'appels inclus, tu payes 0,10 € par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Les SMS/MMS hors abonnement sont facturés 0,05 € par SMS/MMS. Ta consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 090x, ...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes

(par exemple depuis un bateau lors d'une croisière) ou en avion utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Data hors abonnement

Surfer hors abonnement en Belgique coûte 0,001 € par MB. Une fois que tu as consommé 50 €, ta data sera bloquée automatiquement. Il n'est alors possible de surfer davantage. Tu recevras un SMS pour te notifier à 80% de ton volume de surf prévu dans ton abonnement et à ton premier usage hors forfait.

Limite de surf à l'étranger

Lorsque tu surfes dans l'Union européenne, ton usage sera déduit du volume de surf inclus dans ton plan tarifaire. Dans les pays de l'UE, tu peux surfer jusqu'à 25 GB, après quoi tu dois payer 0,001 €/MB, jusqu'à ce que tu aies atteint la limite fixée à 60 €. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Vitesse du réseau mobile hey :

	Vitesse maximale estimée		Vitesse annoncée	
	Download	Upload	Download	Upload
2G	254 Kbps	-	256 Kbps	20 Kbps
4G/4G+	350 Mbps	70 Mbps	400 Mbps	100 Mbps
5G	1 Gbps	95 Mbps	1 Gbps	100 Mbps

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients hey! peuvent s'attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d'utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n'atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d'éventuelles limitations au niveau de l'équipement mobile et/ou limites éventuelles de l'abonnement souscrit.

En Union Européenne, hey! met tout en œuvre pour t'offrir une qualité de service équivalente à celle en Belgique. Cependant, nous ne pouvons pas toujours garantir cette qualité de services ou garantir les mêmes technologies qu'en Belgique. Différents facteurs peuvent avoir une influence sur ton expérience roaming, comme par exemple les technologies sur le réseau visité, la zone du pays où tu te situes (rurale, montagne, forêt, ...), la structure du bâtiment si tu es à l'intérieur ainsi que ton appareil. Plus de détails: <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Conditions d'utilisation

- Les minutes d'appels, le volume de surf et les sms restants ne sont pas reportés au mois suivant.
- Le volume illimité des minutes d'appels et des sms est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
- L'usage sms normal est présumé ne pas dépasser 10 000 sms par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client

concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des sms régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), hey! se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier ton contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires.

- La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Annuaire téléphonique et services de renseignements téléphoniques :

Le client peut donner son accord pour que ses données personnelles (numéro de téléphone, nom, adresse complète ou seulement le code postal) soient incluses dans les annuaires téléphoniques en ligne et les services de renseignements téléphoniques. Le numéro de téléphone peut ensuite être recherché par des tiers sur base des données personnelles via l'internet ou les services téléphoniques. Le client peut également donner son consentement explicite pour que son nom et son adresse soient recherchés sur base du numéro de téléphone (recherche inversée). Le Client peut enregistrer, modifier ou supprimer ses données et les modalités de leur insertion dans les annuaires et services de renseignements en ligne dans l'Espace Client My hey!

La liste « Ne m'appellez plus »

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur la liste 'Ne m'appellez plus' pour s'opposer à l'utilisation du numéro ou des numéros de téléphone qui lui sont attribués, à des fins de marketing direct. Il suffit d'appeler le 02 882 19 75 avec le numéro à enregistrer, à supprimer ou à contrôler. L'inscription est gratuite. L'appel au 02 882 19 75 est traité comme tout appel national. Pour plus d'informations : <https://www.centralnumberdatabase.be/fr>.

Conditions de l'offre hey! mobile L

hey! mobile L

hey! mobile L est un abonnement GSM de 14 € par mois (TVAC) avec :

- appels illimités en Belgique vers tous les réseaux belges et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union Européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, y compris vers les numéros 078 et à l'exception des numéros spéciaux;
- SMS/MMS illimités en Belgique vers tous les réseaux belges, et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union Européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, à l'exception des numéros spéciaux;
- 50 GB pour surfer avec ton GSM en Belgique et 25 GB en roaming dans un pays membre de l'Union Européenne;

Usage/consommation hors abonnement

Si tu dépasses le volume d'appels inclus, tu payes 0,10 € par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Les SMS/MMS hors abonnement sont facturés 0,05 € par SMS/MMS. Ta consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 090x, ...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d'une croisière) ou en avion utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Data hors abonnement

Surfer hors abonnement en Belgique coûte 0,001 € par MB. Une fois que tu as consommé 50 €, ta data sera bloquée automatiquement. Il n'est alors possible de surfer davantage. Tu recevras un SMS pour te notifier à 80% de ton volume de surf prévu dans ton abonnement et à ton premier usage hors forfait.

Limite de surf à l'étranger

Lorsque tu surfes dans l'Union européenne, ton usage sera déduit du volume de surf inclus dans ton plan tarifaire. Dans les pays de l'UE, tu peux surfer jusqu'à 25 GB, après quoi tu dois payer 0,001 €/MB, jusqu'à ce que tu aies atteint la limite fixée à 60 €. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Vitesse du réseau mobile hey :

	Vitesse maximale estimée		Vitesse annoncée	
	Download	Upload	Download	Upload
2G	254 Kbps	-	256 Kbps	20 Kbps
4G/4G+	350 Mbps	70 Mbps	400 Mbps	100 Mbps
5G	1 Gbps	95 Mbps	1 Gbps	100 Mbps

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients hey! peuvent s'attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d'utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n'atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d'éventuelles limitations au niveau de l'équipement mobile et/ou limites éventuelles de l'abonnement souscrit.

En Union Européenne, hey! met tout en œuvre pour t'offrir une qualité de service équivalente à celle en Belgique. Cependant, nous ne pouvons pas toujours garantir cette qualité de services ou garantir les mêmes technologies qu'en Belgique. Différents facteurs peuvent avoir une influence sur ton expérience roaming, comme par exemple les technologies sur le réseau visité, la zone du pays où tu te situes (rurale, montagne, forêt, ...), la structure du bâtiment si tu es à l'intérieur ainsi que ton appareil. Plus de détails: <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Conditions d'utilisation

- Les minutes d'appels, le volume de surf et les sms restants ne sont pas reportés au mois suivant.
- Le volume illimité des minutes d'appels et des sms est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
- L'usage sms normal est présumé ne pas dépasser 10 000 sms par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des sms régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), hey! se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier ton contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires.
- La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Annuaire téléphonique et services de renseignements téléphoniques :

Le client peut donner son accord pour que ses données personnelles (numéro de téléphone, nom, adresse complète ou seulement le code postal) soient incluses dans les annuaires téléphoniques en ligne et les services de renseignements téléphoniques. Le numéro de téléphone peut ensuite être recherché par des tiers sur base des données personnelles via l'internet ou les services téléphoniques. Le client peut également donner son consentement explicite pour que son nom et son adresse soient recherchés sur base du numéro de téléphone (recherche inversée). Le Client peut enregistrer, modifier ou supprimer ses données et les modalités de leur insertion dans les annuaires et services de renseignements en ligne dans l'Espace Client My hey!

La liste « Ne m'appellez plus »

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur la liste 'Ne m'appellez plus' pour s'opposer à l'utilisation du numéro ou des numéros de téléphone qui lui sont attribués, à des fins de marketing direct. Il suffit d'appeler le 02 882 19 75 avec le numéro à enregistrer, à supprimer ou à contrôler. L'inscription est gratuite. L'appel au 02 882 19 75 est traité comme tout appel national. Pour plus d'informations : <https://www.centralnumberdatabase.be/fr>.

Conditions de l'offre hey! mobile XL

hey! mobile XL

hey! mobile XL est un abonnement GSM de 25 € par mois (TVAC) avec :

- appels illimités en Belgique vers tous les réseaux belges et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union Européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, y compris vers les numéros 078 et à l'exception des numéros spéciaux;

- SMS/MMS illimités en Belgique vers tous les réseaux belges, et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union Européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, à l'exception des numéros spéciaux;
- 160 GB pour surfer avec ton GSM en Belgique et 45 GB en roaming dans un pays membre de l'Union Européenne;

Usage/consommation hors abonnement

Si tu dépasses le volume d'appels inclus, tu payes 0,10 € par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Les SMS/MMS hors abonnement sont facturés 0,05 € par SMS/MMS. Ta consommation hors Union Européenne est facturée aux tarifs internationaux. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 090x, ...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d'une croisière) ou en avion utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Data hors abonnement

Surfer hors abonnement en Belgique coûte 0,001 € par MB. Une fois que tu as consommé 50 €, ta data sera bloquée automatiquement. Il n'est alors possible de surfer davantage. Tu recevras un SMS pour te notifier à 80% de ton volume de surf prévu dans ton abonnement et à ton premier usage hors abonnement.

Limite de surf à l'étranger

Lorsque tu surfes dans l'Union européenne, ton usage sera déduit du volume de surf inclus dans ton plan tarifaire. Dans les pays de l'UE, tu peux surfer jusqu'à 45 GB, après quoi tu dois payer 0,001 €/MB, jusqu'à ce que tu aies atteint la limite fixée à 60 €. Tu trouveras tous nos tarifs sur <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Vitesse du réseau mobile hey :

	Vitesse maximale estimée		Vitesse annoncée	
	Download	Upload	Download	Upload
2G	254 Kbps	-	256 Kbps	20 Kbps
4G/4G+	350 Mbps	70 Mbps	400 Mbps	100 Mbps
5G	1 Gbps	95 Mbps	1 Gbps	100 Mbps

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients hey! peuvent s'attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d'utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n'atteigne pas ces valeurs maximales en

fonction d'éventuelles limitations au niveau de l'équipement mobile et/ou limites éventuelles de l'abonnement souscrit.

En Union Européenne, hey! met tout en œuvre pour t'offrir une qualité de service équivalente à celle en Belgique. Cependant, nous ne pouvons pas toujours garantir cette qualité de services ou garantir les mêmes technologies qu'en Belgique. Différents facteurs peuvent avoir une influence sur ton expérience roaming, comme par exemple les technologies sur le réseau visité, la zone du pays où tu te situes (rurale, montagne, forêt, ...), la structure du bâtiment si tu es à l'intérieur ainsi que ton appareil. Plus de détails: <https://www.heytelecom.be/fr/roaming>.

Conditions d'utilisation

- Les minutes d'appels, le volume de surf et les sms restants ne sont pas reportés au mois suivant.
- Le volume illimité des minutes d'appels et des sms est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
- L'usage sms normal est présumé ne pas dépasser 10 000 sms par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des sms régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), hey! se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier ton contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires.
- La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Annuaire téléphonique et services de renseignements téléphoniques :

Le client peut donner son accord pour que ses données personnelles (numéro de téléphone, nom, adresse complète ou seulement le code postal) soient incluses dans les annuaires téléphoniques en ligne et les services de renseignements téléphoniques. Le numéro de téléphone peut ensuite être recherché par des tiers sur base des données personnelles via l'internet ou les services téléphoniques. Le client peut également donner son consentement explicite pour que son nom et son adresse soient recherchés sur base du numéro de téléphone (recherche inversée). Le Client peut enregistrer, modifier ou supprimer ses données et les modalités de leur insertion dans les annuaires et services de renseignements en ligne dans l'Espace Client My hey!

La liste « Ne m'appellez plus »

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur la liste 'Ne m'appellez plus' pour s'opposer à l'utilisation du numéro ou des numéros de téléphone qui lui sont attribués, à des fins de marketing direct. Il suffit d'appeler le 02 882 19 75 avec le numéro à enregistrer, à supprimer

ou à contrôler. L'inscription est gratuite. L'appel au 02 882 19 75 est traité comme tout appel national. Pour plus d'informations : <https://www.centralnumberdatabase.be/fr>.